

Les Brèves du Cossignol

Informations municipales



Numéro 155
MARS 2016



AUREVILLE

TRAVAUX

REFECTION TOITURE DU HANGAR TYPE « LAURAGAIS »

Comme vous le savez, la municipalité a décidé de refaire à l'identique une partie de la toiture du hangar. Cette réfection uniquement sur les parties des murs avec arcades, permettra d'une part de mieux protéger les murs de ce patrimoine agricole, ancienne dépendance du château et, d'autre part de redonner une meilleure image à ce bâtiment situé à l'entrée de notre centre bourg.

Au mois de janvier 2016, le Conseil Municipal a retenu une entreprise de gros œuvre (BATI-RENOV) et une entreprise de charpente-couverture (Sarl BEGUE). Les travaux débuteront fin mars 2016 et devraient être terminés à la fin du mois de mai 2016. Le coût de ces travaux s'élève à 70 875,73€ HT avec une subvention de l'état (D.E.T.R) prévue d'un montant de 28 350,29€ (soit 40% du montant des travaux HT)

TRI SELECTIF DES DECHETS

OUI



Dans le récup'verre



Depuis janvier, vous disposez de bacs jaunes individuels afin de faciliter le tri sélectif. Vous trouverez ci-contre quelques rappels quant aux déchets concernés par ce tri.

Pour rappel la déchetterie de Ramonville est ouverte tous les jours sauf le jeudi pour tous vos déchets.

NON
à jeter dans
la poubelle grise



HAUTE DEFINITION

LA TNT PASSE A LA HAUTE DEFINITION

A partir du 5 avril 2016, la TNT passe en HD.
De quoi s'agit il ? Actuellement deux normes sont utilisées la norme MPEG-2 et la MPEG-4 pour diffuser les chaînes de la TNT en France. A partir du 5 avril 2016 il ne restera que la norme MPEG-4 qui permettra une meilleure qualité de son et d'image.

Qui est concerné ? Cette évolution concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau.

Les téléspectateurs recevant les programmes par le satellite ou le câble doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD. Pour ceux recevant la télévision par ADSL, ils ne sont pas concernés, leur équipement étant déjà compatible HD.

Que faut-il faire ? Aujourd'hui la plupart des foyers sont équipés, sinon il convient d'investir dans un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4.

Enfin, le 5 avril 2016 procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour trouver l'ensemble de l'offre TNT.

FESTIVITES

CHASSE AUX OEUFS

La Section Jeunes du Foyer Rural organise une **Chasse aux œufs**

Dimanche 27 mars 2016
de 15h à 17h30

suivie d'un goûter sur la place du village.

Tous les enfants sont attendus.

Inscriptions par mail :
sjaureville@gmail.com

Tarifs : 8€ par enfant / 22€ pour 3 enfants

Venez nombreux

BIBLIOTHEQUE

Umberto ECO affirme "Celui qui ne lit pas...n'aura vécu qu'une vie: la sienne ; celui qui lit en aura vécu au moins 5000 "

Une Aureilloise, Mme C. confie " Lire, c'est ma façon à moi de voyager".

L'équipe de la bibliothèque se rendra à la Médiathèque début mars pour emprunter de nouveaux livres. Si vous souhaitez lire vos auteurs préférés, retrouver des genres d'écrits qui vous attirent (romans policiers, d'aventures, d'amours, biographies ...), des documentaires (voyages, essais, histoire, politique ...), des BD ou des audio-livres n'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à :

«bibliothequeaureville@yahoo.fr».

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 16h /18h30

Samedi : 10h / 12h30

PERMANENCES

PERMANENCES

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux effectuent des permanences sur toutes les communes du canton et seront sur notre commune le
Vendredi 22 avril 2016 de 16h à 17h 30.

Ces permanences ont pour objet d'aller à la rencontre des citoyens du territoire.

Afin de faciliter l'organisation, il est souhaitable de prendre contact avec le secrétariat du Conseil Départemental 31
tél : 05 34 33 32 10 ou 32 58

LE DROIT ACCESSIBLE A TOUS

Des permanences gratuites au service des habitants, sont prévues sur notre territoire notamment :

A Lacroix-Falgarde sur RDV au 05.61.76.24.95 :

Avocats – 3eme vendredi du mois

A Castanet-Tolosan à la Maison des Solidarités sur RDV au 05.34.66.73.10 :

Avocats - 1^{er} et 3e jeudi du mois.

Conciliateurs - le jeudi des semaines paires.
Médiation familiale – 1^{er} mercredi du mois.

Tous les lieux et jours de permanences sur notre site www.aureville.fr